



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial**

**Arrêté modificatif n° 1 portant composition de la commission consultative de
l'environnement pour l'aéroport de Nantes Atlantique (mandat 2023-2026)**

LE PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment les articles L571-13, R571-70 et suivants ;
- Vu** le code de l'urbanisme notamment les articles L112-3, R112-3 et suivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2023 portant renouvellement de la composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes Atlantique (mandat 2023-2026) ;
- Vu** la non réélection de M. Marc DELAUNAY en qualité de représentant du personnel AGO ;
- Vu** le courriel du 12 décembre 2023 de M. Reginald OTTEN informant de la nomination de M. Hubert BOIDOT, en remplacement de M. Pierre BOGART, en qualité de représentant suppléant d'Easyjet dans le 1^{er} collège ;
- Vu** le courriel du 8 décembre 2023 de M. Florian BERNARDET demandant un échange de représentation de Volotea avec M. Olivier MERDRIGNAC dans le 1^{er} collège ;
- Considérant** que M. Jacques PINEAU est conseiller métropolitain de Nantes Métropole dans le collège 2 ;
- Considérant** que M. Joseph VIOLAIN est représentant l'Union départementale de la Confédération syndicale des familles de Loire-Atlantique, dans le collège 3 ;
- Considérant** qu'il convient de modifier l'arrêté préfectoral pré-cité afin de tenir compte de ces changements ;
- Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1^{er} : L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2023 portant renouvellement de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes Atlantique est modifié comme suit pour ce qui concerne :

Collège 1 Au titre des représentants des professions aéronautiques :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome

TITULAIRES	SUPLÉANTS
<i>En cours de désignation</i>	M. Bruno DUBREIL Délégué syndical CFDT pour AGO

b) Représentants des usagers de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Reginald OTTEN EasyJet	M. Hubert BOIDOT EasyJet
M. Olivier MERDRIGNAC Volotea	M. Florian BERNARDET Volotea

Collège 2 Au titre des représentants des collectivités locales :

a-1) Représentants de Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jacques PINEAU Conseiller métropolitain Conseiller municipal de Rezé	M. Jacques GARREAU Vice-président de Nantes-Métropole conseiller municipal de Bouaye

Collège 3 Au titre des représentants des associations :

b) Représentants des associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Joseph VIOLAIN UD Confédération syndicale des familles de Loire-Atlantique	M. Gérard ALLARD UFC – Que Choisir

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'article 1 et de l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2023 restent inchangées.

ARTICLE 3 : La composition de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes Atlantique est jointe en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique et le directeur de la sécurité de l'aviation civile ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loire-Atlantique et sera notifié aux membres de la commission.

Nantes, le **15 DEC. 2023**
Le Préfet,
pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Pascal OTHÉGUY

Délais et voies de recours

Le demandeur dispose d'un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

En cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.

Les tiers à la décision peuvent, dans les mêmes conditions que le demandeur, exercer leur droit de recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

ANNEXE

Composition en vigueur de la commission consultative de l'environnement pour l'aéroport de Nantes Atlantique

Collège 1 Au titre des représentants des professions aéronautiques :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Véronique COROUGE Contrôleuse de la navigation aérienne SNA / Ouest	Mme Régine PELLAT Contrôleuse de la navigation aérienne SNA / Ouest
<i>En cours de désignation</i>	M. Bruno DUBREIL Délégué syndical CFDT pour AGO
Mme Silvia GANDUM Responsable trafic et piste ALYZIA	M. Laurent QUILIN Coordinateur SAFESQUARE
M. Alexandre MONNIER Aviapartner	M. Olivier LEROUX Aviapartner
Mme Anaïs BENSAI FNAM	M. Romain SCHULZ FNAM

b) Représentants des usagers de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Patrick BATAILLE Air France	M. Yves DEFAULT Air France
M. Reginald OTTEN EasyJet	M. Hubert BOIDOT EasyJet
M. Olivier MERDRIGNAC Volotea	M. Florian BERNARDET Volotea
M. Alexandre BLONDEL Transavia	<i>En cours de désignation</i>
M. Yves-Olivier LENORMAND Airbus	M. Stéphane GOURAUD Aviators

c) Représentants de l'exploitant de l'aérodrome

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Xavier LORTAT-JACOB AGO	Mme Aurélie RIFFLART AGO
M. Hervé BIDET AGO	M. Julien BERT AGO

Collège 2 Au titre des représentants des collectivités locales :

a-1) Représentants de Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Bertrand AFFILÉ Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Saint-Herblain	M. Aymeric SEASSEAU Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
M. Fabrice ROUSSEL Vice-président de Nantes-Métropole Maire de la Chapelle-sur-Erdre	M. Pascal PRAS Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Saint-Jean-de-Boiseau
M. Jacques PINEAU Conseiller métropolitain Conseiller municipal de Rezé	M. Jacques GARREAU Vice-président de Nantes-Métropole Maire de Bouaye
M. Thomas QUERO Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes	M. Bassem ASSEH Conseiller métropolitain Adjoint au maire de Nantes
M. Tristan RIOM Vice-président de Nantes-Métropole Adjoint au maire de Nantes	M. Laurent TURQUOIS Conseiller métropolitain Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire
M. Alain VEY Conseiller métropolitain Maire de Basse-Goulaine	M. François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE Conseiller métropolitain Maire du Pellerin

a-2) Représentants des communes d'implantation de la plateforme aéroportuaire :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Claude LEMASSON Maire de Saint-Aignan-Grandlieu	M. Frédéric CHAUCHET Conseiller municipal de Saint-Aignan-Grandlieu
Mme Sandra IMPÉRIALE Maire de Bouguenais	M. Philippe LE CORRE Conseiller municipal de Bouguenais

b) Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à Nantes Métropole

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Johann BOBLIN Maire de la Chevrolière	M. Michel AURAY Conseiller municipal de la Chevrolière
M. Yannick FÉTIVEAU Maire de Pont Saint Martin	M. Youssef KAMLI Adjoint au maire de Pont Saint Martin

c) Représentants des conseils régionaux et départementaux

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Julien BAINVEL Conseiller régional des Pays de la Loire	M. Laurent DEJOIE Conseiller régional des Pays de la Loire
M. Freddy HERVOCHON Vice-président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique	M. Ugo BESSIERE Conseiller départemental de la Loire-Atlantique

Collège 3 Au titre des représentants des associations :

a) Représentants des associations de riverains de l'aérodrome :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Patrick DUCRET Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique	M. Pierre-Yves SINOU Association de défense des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique
M. Dominique BOSCHET Association contre le survol de l'agglomération nantaise	M. Jean-Luc BLANCHARD Association contre le survol de l'agglomération nantaise
M. Gérard LEFEVRE Association contre le survol de l'agglomération nantaise	M. Lionel BITON Association contre le survol de l'agglomération nantaise
M. Dominique RAIMBOURG Association Sud-Loire Avenir	M. Didier RONTÉ Association Sud-Loire Avenir
M. Paolo FERREIRA Collectif des citoyens exposés au trafic aérien	M. Eric AIT-KACI Collectif des citoyens exposés au trafic aérien
M. Laurent MANACH Pôle de compétitivité EMC2	M. Olivier COLLET Pôle de compétitivité EMC2

b) Représentants des associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Marie-Joseph VEYRAC Société nationale de protection de la nature	M. Jean-Marc GILLIER Société nationale de protection de la nature
M. Jean-Michel MARCHAND LPO Loire-Atlantique	M. Antoine FURCY-COUPARD LPO Loire-Atlantique
M. Xavier METAY France Nature Environnement Pays de la Loire	M. Philippe ROLLAND France Nature Environnement Pays de la Loire
M. Jérôme DYON CPIE Pays de Nantes Écopole	M. Christophe LACHAISE CPIE Pays de Nantes Écopole
M. Jean-Marie RAVIER Atelier Citoyen	M. Marc LACOSTE Atelier Citoyen
M. Joseph VIOLAIN UD Confédération syndicale des familles de Loire-Atlantique	M. Gérard ALLARD UFC – Que Choisir